

Vendredi 10 février :

Peu de monde à l'Assemblée Générale du Cinoch'. Le choix du jour, la météo et les obligations professionnelles de plusieurs peuvent peut-être expliquer...mais c'est bien dommage. Nous avons été honorés de la présence de Christian TRENTALAUD, conseiller général.

Vincent Jolys, le président, retenu à Marseille, avait fait parvenir le bilan moral qui fut présenté en séance. Il a été approuvé par les présents. Le rapport financier présenté par la trésorière Angélique Masson, a également été validé par l'Assemblée Générale. Les pistes évoquées dans le rapport moral pour la poursuite de notre activité ont ensuite été discutées.

L'amélioration de la diffusion de l'information et des programmes a été largement évoquée et plusieurs pistes seront étudiées par le nouveau Conseil d'Administration. L'appel aux adhérents pour diffuser sur leur secteur est une perspective à structurer.

Les difficultés rencontrées dans notre fonctionnement avec CinéPlus ont été évoquées. La responsabilité n'incombe pas seule à CinéPlus, car ils sont eux même tributaires des œuvres et du matériel mis à leur disposition alors que l'activité cinéma est en pleine mutation par le passage au numérique. Cette mutation et les nouvelles normes européennes de sécurité et d'accessibilité risquent de rendre caduque à court terme notre utilisation de la salle polyvalente!

Il a été évoqué le souhait et la possibilité de reprendre l'activité « Ecole et Cinéma », à laquelle est affiliée l'école de Laurière, et qui, compte tenu des difficultés climatiques n'a d'ailleurs pas pu se tenir pour ce trimestre scolaire.

L'orientation préconisée vers les types de spectacles « vivants » (théâtre, danse, musique) se heurte à l'inadaptation des locaux dont nous pouvons disposer. L'activité Ciné-club a été retenue. Cette activité ne pourrait s'envisager que sous la forme de vidéo-projection en soirées restreintes et « privées » en raison des droits afférents aux œuvres.

L'idée d'inciter la municipalité à faire l'acquisition d'un vidéo projecteur de qualité a été retenue.

Les projets de deux films Plein-Air pour cet été sont maintenus mais l'incertitude pèse sur le matériel de projection.

Certains membres du bureau ont souhaité être déchargés de leurs responsabilités, ou d'en changer pour éviter la routine et la lassitude.

Le Conseil d'Administration s'est enrichi d'un nouveau membre, Chantal VERY, les anciens acceptant de continuer à y siéger. Il est donc composé de mesdames Elodie BLANCHARD, Angélique MASSON, Françoise SCHENKE, Chantale VERY et de messieurs Michel CALVES, Christian DUPUIS, Vincent JOLYS, Denis MARTINIE, Stéphane SKOTOVSKI et Nicolas VANDERLICK.

Un petit pot de l'amitié a clos cette assemblée Générale vers 22h00

Le Conseil d'Administration se réunira très prochainement pour désigner en son sein le nouveau bureau et les attributions de chacun. Les rapports, moral et financier seront mis en ligne sur le site du Cinoch' ainsi que ce compte-rendu